

*Initiatives ministérielles*

cement des programmes établis; le deuxième, c'est la péréquation et le troisième, le Régime d'assistance publique du Canada. Je vais les prendre rapidement un par un.

Tout d'abord, il y a le financement des programmes établis. Principalement, les contribuables paient des taxes et des impôts au gouvernement fédéral qui, lui, en retourne une partie aux provinces, en vertu d'un certain nombre de critères, dans le domaine de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Le financement des programmes établis sont dans le domaine de la santé et de l'enseignement postsecondaire.

Le deuxième, c'est la péréquation. La péréquation est une formule de redistribution de la richesse ou de la capacité à prélever des revenus entre les provinces. Il y a sept provinces qui bénéficient de la péréquation. Ce même gouvernement leur a imposé, dernièrement, un plafond. Quand quelque chose coûte cher, on met tout de suite un plafond pour s'assurer que cela ne coûtera pas trop cher à l'avenir.

Donc déjà, un des premiers projets de loi de ce gouvernement devant ce Parlement, était le projet de loi C-3 visant à plafonner les paiements de péréquation pour s'assurer qu'il n'y ait pas une croissance trop grande des paiements de péréquation. Et pourtant, ce programme a comme objectif de redistribuer la richesse. Ce projet de loi signifiait donc qu'on limite la capacité de redistribuer la richesse.

Évidemment, on sait qu'ils ont perdu cette notion depuis quelques semaines, quelques mois, même quelques années du côté des libéraux. Les anciens libéraux, comme on doit les appeler maintenant, puisqu'ils ressemblent de plus en plus à des conservateurs. Même si cela leur fait peine à entendre, il faut les appeler par leur nom, ils doivent porter le chapeau qui leur va.

• (1750)

Le troisième type de paiements de transfert est le Régime d'assistance publique. Principalement dans le domaine de l'aide sociale, le gouvernement finance une partie des dépenses d'aide sociale des provinces.

Il y a donc ces trois composantes. Sortons la péréquation de là, parce qu'elle ne représente pas des paiements touchés par le nouveau Transfert social canadien. Tout ce qu'il y avait à dire dans ce domaine, c'est que le gouvernement a plafonné la croissance éventuelle de ce système.

Dans le nouveau Transfert social canadien, on fusionne les deux autres types: le Régime d'assistance publique et les programmes établis. Ils ne deviennent qu'un seul programme.

Évidemment, parce que ce gouvernement, qui envisageait de couper dans l'enseignement postsecondaire, a vu les manifestations qu'ont faites les étudiants entre autres—je me rappelle très bien les avoir vus sur la Colline, ici—ils disent: «C'est vrai.» Quand on leur dit directement qu'on coupe en éducation ou en santé, ils réagissent: «On va noyer cela dans un ensemble. On va tous les additionner puis on va couper. Cela ne veut pas dire qu'on coupe dans l'éducation, dans la santé ou dans l'aide socia-

le. Les gouvernements provinciaux auront tout le loisir de choisir quel secteur ils vont couper. C'est ça, le fédéralisme flexible.» C'est ce qu'on vous dit. On vous laisse choisir dans lequel des trois domaines vous couperez: l'éducation, la santé ou l'aide sociale. C'est ce que ce gouvernement est en train de défendre avec le sourire, avec joie et avec presque de la conviction. C'est étonnant, très étonnant.

Ce nouveau Transfert social canadien va couper 2,5 milliards, pas cette année, évidemment, puisqu'on sait très bien qu'il s'agit d'une année majeure dans l'échiquier politique canadien à cause de la question du Québec. Donc on attend. Puisqu'on refuse de prendre les décisions maintenant de définir tout de suite le nouveau Canada que ce gouvernement veut faire, on coupera 2,5 milliards de dollars l'année prochaine et 4,5 milliards l'année suivante, tout en ne disant pas qui sera affecté et de quelle façon. Tout ce qu'on sait, c'est que ce sera pour la deuxième année. Et sur les 2,5 milliards, 650 millions seront coupés au Québec. Et l'année suivante, sur les 4,5 milliards, on pourrait aller jusqu'à couper 1,9 milliard au Québec.

Le Québec supporterait plus que sa part là-dedans, parce qu'on va redéfinir les critères en vertu desquels on donne l'argent du nouveau Transfert social canadien. Connaissant le lobby que vont faire les provinces les plus riches, les provinces les mieux nanties comme l'Ontario, on peut s'assurer qu'elles vont essayer d'aller chercher une part plus grande que maintenant.

De plus, on sait très bien que des élections s'en viennent en Ontario. Et il est possible que l'aile provinciale ou, si on veut, leurs collègues libéraux prennent le pouvoir en Ontario. Ils vont faire preuve de beaucoup de compassion pour leurs collègues et vont certainement les aider à redéfinir de façon plus généreuse le système de paiements de transfert pour eux. Encore là, le Québec supporterait plus que sa part. Et, comme je l'ai dit, ces coupures pourraient aller jusqu'à 1,9 milliard de dollars.

Au cours des deux minutes qu'il me reste, je vous dirai qu'il est odieux que, parallèlement à toutes ces coupures, ici, on dise: «On va maintenir les mêmes normes, probablement davantage.» Et les députés fédéraux vont se promener, se faire gloire dans leur comté en disant: «On a un système de santé extraordinaire. On va vous protéger. On va définir les normes. On va le faire pour vous. Ce n'est pas le gouvernement fédéral qui va payer la facture, ce sont les gouvernements provinciaux. Ce sont eux qui auront l'odieuse de choisir de quelle façon ils le feront. Nous, on leur demande de respecter des normes—probablement plus élevées—avec moins d'argent.» Allez comprendre quelque chose là-dedans.

On ne veut pas établir de souplesse ou laisser de marge de manoeuvre aux gouvernements pour s'ajuster à cela. On dit: «Non. Nous, on veut rester des bons députés, donc on va s'assurer de garder l'aspect populaire des programmes sociaux, c'est-à-dire défendre les principes. Vous, vous aurez à gérer l'aspect monétaire.»

Donc, essentiellement, c'est ce qu'introduit ce Budget, tout en camouflant l'ampleur; oui, j'oubliais cet aspect majeur. On pré-